



FORMULAIRE COMPLEMENTAIRE
POUR LA MISE EN OEUVRE DE TRAITEMENTS PAR CAPTEURS
(IMAGE, VOIX, DONNEES BIOMETRIQUES)
(Article 406 de la loi n° 2017-20 portant code du numérique en République du Bénin)

1	DONNEES PERSONNELLES CONCERNÉES
	Précisez les catégories de données à caractère personnel collectées et/ou traitées :
	☒ Images / videos d'une personne ☒ Voix ☐ Localisation/géolocalisation ☐ Metadonnées ☐ Ecriture manuscrite ☐ Autre (précisez) : ☐ Empreintes ☐ Température corporelle
	Indiquez l'origine des données à caractère personnel collectées et traitées :
	☒ Personnes concernées ☐ Responsable de traitement (précisez) : ☐ Tiers (précisez) : ☐ Autres :
2	FINALITE DU TRAITEMENT DES DONNÉES : ☒ Sécurité des personnes. ☒ Protection des abords des bâtiments et installations ☐ Régulation du trafic routier. ☐ Prévention des risques naturels ou technologiques ☐ Surveillance des jeux ☐ Gestion d'accès (authentification et reconnaissance) ☐ Autres (<i>Veuillez préciser</i>)..... ☒ Sécurité des biens (détection d'intrusion etc..) ☐ Protection des bâtiments publics. ☐ Détection de l'âge osseux ☐ Détection de rayonnement thermique
3	OPERATIONS DE TRAITEMENT
	☒ Utilisation de systèmes experts ☐ Intelligence artificielle ☐ Scintigraphie ☐ Calibration ☐ deconvolution ☐ Reconnaissance faciale, vocale, d'écriture, empreinte, signature, etc. ☐ Autres (<i>Veuillez préciser</i>)..... ☐ IRM. ☐ Compression ☐ Opérateurs de traitement d'images ☐ Restauration ☐ Retouche d'image ☐ échographie ☐ Segmentation

4	LE DISPOSITIF D'ACQUISITION DES DONNÉES		
	4.1 CARACTERISTIQUES		
	Liste des équipements	Fabriquant	Origine de l'équipement
	06 Caméra LYLU 5 MP PTZ (modèle V809)	Shenzhen Xinshijiao Technology Co., Ltd.,	Chine CN
	4.2. NATURE/TECHNOLOGIE		
	☐ Analogique ☒ Numérique ☐ ultra son. ☒ Infra rouge ☐ Rayon X ☐ Rayonnement thermique ☐ Autre :		
	4.3. ARCHITECTURE DU TRAITEMENT : (comment est organisé le traitement)		
	[Optique] → [Capteur CMOS] → [ISP] → [SoC / DSP] ↓ [Compression vidéo] ↓ [Réseau (Wifi / 4G / Ethernet)] ↓ [Stockage / Application]		
	4.4. CONNEXIONS, LIAISONS, RESEAU		
	☐ Cable. ☒ Wifi/ sans fil ☒ Internet ☐ LAN		
	☐ VPN		
	Partage de connexion/Accès direct : ☐ Oui ☒ Non		
	Accès (Ecoute, visualisation, lecture, manipulation) en temps réel : ☒ Oui ☐ Non		
	Accès aux données à distance : ☒ Oui ☐ Non		
	Terminaux d'accès : Accès à distance via application mobile		

		4.5. LOCALISATION DU DISPOSITIF	
		Fixe : ☐ Oui ☐ Non	Mobile : ☐ Oui ☐ Non
		Emplacements	Espace
		Extérieur du Bâtiment Administratif	☒ Privé ☐ Ouvert au public
		4.6. NOMBRE DE CAPTEURS : (ex nombre de caméras, etc..)	01 capteur par caméra (5 mégapixels (Full HD+ / 2K ou plus))
		4.7. VOLUME DES DONNÉES : (ex nombre de doigts, etc..)	Enregistrement sur détection : 3 à 6 Go par jour
	5	SECURITE PHYSIQUE	
		Les données collectées sont-elles protégées contre toute intervention (copies, modifications, ou suppression)? (art. 387 alinéa 7 code du numérique)	
		☐ Non	Pourquoi ?
		☒ Oui	Comment ? Le Département Service Interne (DSI) se charge de la protection des données collectées contre toute intervention
		Existe-t-il une politique formalisée d'accès à vos équipements et installations ?	
		☐ Non	Pourquoi ?
		☒ Oui	Décrivez ou précisez : Existence de la charte informatique et du règlement intérieur

6	MODALITÉS D'INFORMATION DES PERSONNES CONCERNÉES	
	Nombre d'affiches ou de panneaux d'information	03
	Pictogrammes	03
Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts.		
Nom et Prénoms		Fonction
HOUNTON Ricardo Claude Hervé Olawole		GERANT
		Date
		09 avril 2026

L'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP) vous informe que le présent traitement est réalisé en application de la loi 2017-20 du 20 Avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin. Les membres et services de l'APDP agissent sous serment. Les décisions de l'Autorité sont publiées sur le site web <https://www.apdp.bj> et comportent les informations d'identification sauf le NPI, les données traitées, la finalité et les injonctions de mise en conformité. Le droit d'accès est exercé en scannant le Qr code sur chaque décision ou le numéro de décision sur le site. Les droits de rectification et de suppression et à l'oubli sont exercées en écrivant au Président de l'Autorité ou en contactant l'APDP soit par téléphone : +229 21 32 57 88 / 69 55 00 00, soit par e-mail : contact@apdp.bj, soit par lettre aux adresses ci-après :

- boîte poste : 01BP04837

- siège : à Aïdjèdo, rue 6.076 « Immeuble El MARZOUK Joël » Cotonou

Nous garantissons une réponse à vos demandes de rectification, de suppression et d'oubli dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de dépôt. Notre politique de confidentialité est accessible à l'adresse : <https://apdp.bj/politique-de-confidentialite/>

DOCUMENTATION A JOINDRE

- 1) Caractéristiques techniques des équipements utilisés ;
- 2) Preuve du recueil de consentement des personnes concernées en cas de transfert ;
- 3) Engagement de confidentialité signé entre les agents en charge du traitement des données personnelles et le Responsable de Traitement ;
- 4) Copie du Contrat de confidentialité signé entre le Responsable de Traitement et le sous-traitant ou les prestataires le cas échéant ;
- 5) Copie des clauses de confidentialité de l'hébergeur ou du propriétaire du cloud en cas de conservation des données.
- 6) Politique de sécurité appliqué au traitement ;
- 7) Copie du NPI ou de la pièce d'identité (CIN ou Passeport) du Responsable de traitement de la société ;
- 8) Copie de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et / ou de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) de la société / structure ;
- 9) Preuve des dispositions prises pour satisfaire le droit à l'information préalable ;
- 10) Le plan d'installation des capteurs et leur champ de vision